

HENRY COCHIN

DANTE EST-IL VENU A PARIS?

Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*,
année 1921.

PARIS

1921

DANTE EST-IL VENU A PARIS?

Voilà une question qui sollicite fort la curiosité publique, et spécialement en cette année de Jubilé, où tous les yeux sont tournés vers le grand Florentin. Elle appartient à l'histoire. Mais elle a été parfois obscurcie par d'autres préoccupations. Ce sont affaires où le sentiment prend facilement quelque part. Aussi l'hypothèse du voyage à Paris a toujours rencontré grande faveur en France, comme celui du voyage à Londres en Angleterre. En Italie, ce fut le contraire; sauf le cas pourtant où la poésie s'en est mêlée. Le voyage de l'exilé en pays étranger forme une si belle légende! Si Balzac nous a brossé une figure surprenante de Dante à Paris, d'Annunzio, d'autre part, a pris pour lui l'image : il s'est penché sur le pilier de Saint-Séverin, auquel l'on dit que le sublime proscrit venait s'appuyer pour prier.

Laissons la légende. L'histoire, d'un côté comme de l'autre des Alpes, a gardé sur ce sujet sa sereine impartialité. En Italie, comme j'aurai à le faire voir, le voyage à Paris a ses partisans convaincus; il a eu également de sévères adversaires, comme Novati, dont l'autorité est si grande, comme Farinelli, qui l'a discuté avec science et ingéniosité. En France, de remarquables érudits ont donné leur appui à la négative, tel Henri Hauvette, qui est ici à la tête des études italiennes.

Tout récemment, la négative a été soutenue par un de nos maîtres de la science médiévale. Dans ce *Bulletin du Jubilé*, que publie à Paris un groupe de dantologues français, en tête du premier fascicule, on a pu lire une notable étude de François Delaborde, sous ce titre : *le Silence de Dante sur saint Louis*.

L'auteur y soulève cet argument souvent redoutable,

que l'on nomme : *argumentum a silentio*. Il conclut, non pas à la négation, mais au moins à un doute profond. Il nous montre, en un tableau rapide, mais vivant, et tel que lui seul sans doute était capable de le faire, quelle a pu être la gloire de saint Louis dans les années qui ont suivi sa mort. Il se demande, et nous nous demandons avec lui : si Dante avait vécu à Paris dans un temps où brillait encore assurément, et d'un éclat si éblouissant, cette gloire, — la gloire d'un roi, la gloire d'un saint, — est-il admissible qu'il n'ait fait ensuite aucune mention, dans la *Divine Comédie*, ni du roi ni du saint ?

Le raisonnement est fort assurément. Pourtant, je pense qu'il peut être encore l'objet d'une discussion. Savoir pourquoi Dante a, ou bien n'a pas parlé, c'est toujours un problème ardu. Mais il n'est pas impossible d'apercevoir quelques fortes raisons du silence dont il s'agit ici. Les historiens qui admettent le fait du voyage en France, s'ils sont en désaccord sur la date, sont d'accord en ceci du moins : que Dante n'a pu venir à Paris que comme exilé. Exilé ! dis-je, et j'entends, avec une âme d'exilé, une âme nourrie de passions et de trop naturelles rancunes. Il hait le pape Boniface VIII, auquel il croit due toute son injuste infortune ; il le hait à tel point qu'il se le représente dans les Enfers, prenant la succession de son protecteur Nicolas III, le torse enfoncé dans un trou de flammes et agitant les jambes en l'air en des crispations grotesques.

Il hait Boniface VIII, et il met tout son espoir dans Henri de Luxembourg, l'ennemi des Capétiens d'Italie. Si l'on admet que Dante est venu en France, il faut admettre aussi qu'il l'a quittée en hâte pour voler au service de l'empereur. Et, quand l'empereur fut mort, tout espoir aboli, le malheur et l'exil définitifs, est-il surprenant que Dante n'ait pas poussé l'esprit de pardon jusqu'à louer un roi de France, un saint, dira-t-on, — un saint canonisé par Boniface VIII ?

Je n'insiste pas, et je sais que la discussion pourrait être poussée plus loin. J'ai fait connaître le dernier raisonnement qui s'oppose au voyage ; je voudrais exposer les

derniers arguments favorables. Ils nous viennent d'Italie.

Tout d'abord j'attire l'attention sur l'exposé de la question que donne un dantologue bien connu, le comte Passerini, dans un excellent petit volume de vulgarisation savante, paru à l'occasion du Jubilé, et que l'on ne saurait trop recommander¹. Passerini conclut sans hésiter : « Quant au voyage en France, rien ne s'oppose à ce que nous puissions y croire; bien au contraire, plusieurs arguments concordent à nous le faire admettre. » Il résume les dires de Giovanni Villani, de Boccace et de Benvenuto d'Imola; il insiste sur l'imprudence qu'il y a toujours à mettre en doute les témoignages contemporains, lorsqu'on n'a pas de faits positifs à leur opposer. Il discute quelques-unes des objections connues, et l'une surtout, qui n'est pas sans force : c'est la pauvreté de Dante. Si Dante, comme Passerini le croit, partit pour la France en 1308, c'était, ne l'oublions pas, après un séjour dans la Lunigiane, chez de riches et puissants amis, les Malaspina; or, dans des vers qui ressemblent assez à un remerciement², Dante les a félicités de n'avoir jamais cessé de s'orner des deux vertus de la chevalerie, la bravoure et la libéralité; il dit assez crûment : « La bourse et l'épée. »

Mais quand même la « bourse » de ces nobles amis lui eût fait défaut, le voyage de France lui offrait-il tant de charges? Passerini n'en croit rien : « Dante, dit-il, a erré çà et là en Italie; or, qu'il voyageât en Italie, où qu'il passât les monts, et même la mer, la question pécuniaire devait être presque identique. Et cela d'autant plus que, dans ce temps-là, le pays de France était, pour les Italiens et surtout les Florentins, comme leur propre pays. Ils y avaient un très grand nombre de parents et des amis, marchands, banquiers, changeurs, avec qui ils pouvaient faire le voyage, chez qui ils pouvaient recevoir l'hospitalité. Ils allaient et revenaient de France sans cesse, sans plus de peine et de dépense (avec moins peut-être) que pour aller à Naples, à Venise ou à Rome. »

1. Dante, *Note biografiche e storiche*. Milan, Caddeo.

2. *Purg.*, VIII, 129.

*
* *

Voilà donc une première question : comment put-il aller à Paris? En voici une autre : pourquoi y alla-t-il? Boccace dit : « Il alla à Paris et s'y adonna à l'étude de la théologie et de la philosophie. » La chose est-elle invraisemblable? Paris n'était-il pas rempli d'hommes de diverses langues attirés par la renommée de sa célèbre Université? Pourquoi Dante n'y aurait-il pas été attiré autant et plus qu'un autre? A cette question que pose et résout Passerini, je trouve encore une réponse précise dans un des derniers fascicules d'une revue qui est assurément la plus érudite de l'Italie¹ : « Pensez au désir que devait éprouver Dante, à mesure qu'il avançait dans son œuvre et caressait la pensée de son *Paradis*, de renforcer sa science théologique! »

Le professeur Debenedetti a écrit ces lignes à propos d'un article que vient de faire paraître mon éminent ami Pio Rajna dans les *Studi Danteschi* de Barbi. Il me reste à vous faire connaître la substance de cet article, après la lecture duquel, dit Debenedetti, « aucun doute ne subsiste ».

Le principal argument de Rajna est tiré de quatre vers du *Paradis*², sur lesquels son attention avait été spécialement appelée par un passage du *De Monarchià*, alors qu'il en préparait l'édition critique.

Ces vers ont déjà été remarqués et classés parmi les textes de la *Divine Comédie* qui se rapportent à la France. De ces textes, je ne reprends pas la liste. Chacun d'eux mérite examen. En les additionnant tous ensemble, on appuie la probabilité du voyage en France; mais on n'en fournit pas la preuve. Vous n'ignorez pas l'objection qu'on peut toujours leur opposer; Dante a pu parler du Rhône à Arles, par ouï-dire, et sans avoir été en Provence, — des digues de la mer du Nord sans connaître la Flandre, — du mot *enluminer* sans l'avoir entendu à

1. *Giornale storico*, 1921, fasc. 1, p. 117.

2. XXIV, 46 à 50. J'y ajoute quelques considérations sur le vers 37.

Paris même, — du *vico degli strami* sans avoir foulé la rive gauche de la Seine, et ainsi de suite. De même, n'est-ce pas, nous pouvons, chacun, parler de l'Aventin ou de la Tamise sans avoir vu jamais Rome ni Londres?

Mais il faut pousser plus loin le raisonnement pour les quatre vers du *Paradis*. C'est ce que l'on n'avait point fait jusqu'ici. Il semble bien que c'est une autre affaire. En effet, si l'on peut, à toutes les mentions susdites de lieux, de faits, de mots, ajouter le récit d'une scène dont l'auteur a dû être témoin, — à laquelle (bien plus) il a pu, peut-être, prendre part lui-même, — le récit de circonstances dont il aurait gardé une impression personnelle et que d'ailleurs le témoignage d'une autre n'ait guère pu représenter à ses yeux, — ce récit-là prend une place à part et ajoute à toutes les autres mentions une force singulière.

Or, tel est le cas. Ce qu'on trouve au chant XXIV du *Paradis*, c'est une scène vécue, et quelle scène? Une discussion soutenue à l'Université sous une forme et dans des termes qui semblent bien appartenir à l'Université de Paris. La dissertation de Rajna à ce sujet est remarquable. Je ne vois rien à y retrancher. J'ajouterai plutôt quelques précisions, en me servant de quelques-uns des textes les plus connus concernant les usages de notre ancienne Université, pour établir encore la propriété des termes dont Dante s'est servi.

En deux mots, voici la situation : au huitième ciel, et avant de monter plus haut, Dante est arrêté par la volonté de Béatrice pour subir, ce que nous pouvons appeler, un examen de théologie. Les apôtres Pierre, Jacques le Majeur et Jean l'Évangéliste devront l'interroger chacun sur une des trois vertus théologiques. Pierre, pour commencer, l'examinera sur la foi. Béatrice dit à Pierre, en lui désignant Dante : *Tenta colui*; littéralement : « essaie » cet homme-là, « éprouve-le ». Or, notez le mot : *tentare*; c'est le mot en usage à l'Université de Paris. Voyez, sans aller plus loin, ce que vous donne Du Cange. Le *tentator*, c'est l'examineur qui est chargé de « juger de la science » du candidat. Le *bachelier* de rang inférieur, celui qu'on

appelle *baccalarius cursor*, n'obtient définitivement le grade de *bachelier* que s'il peut « répondre en théologie » devant un « maître », soutenir une *thesis tentativa* dans une *disputatio tentativa*.

Dès lors, nous entendons ce mot : *Tenta colui*. Dante va être *tentatus* par Pierre. Et alors, dans cette situation, en présence de cette fiction allégorique d'examen, il se représente à lui-même, avec tout le réalisme de son imagination, le candidat de l'Université de Paris, — le candidat tel qu'il l'a vu. — Qui sait? tel qu'il l'a peut-être été lui-même.

Maintenant écoutez le sens des quatre vers, tel que Rajna, avec toute sa compétence, l'a établi :

De même que le bachelier s'arme, et ne parle pas,
tandis que le maître propose la question
pour la *présenter* non pour la terminer,
De même je m'armais de tout argument...

Voilà, — qui ne les reconnaît? en face l'un de l'autre, deux personnages de notre Université, — le « maître » en théologie et puis le « bachelier ». Ces deux personnages sont-ils spéciaux à l'Université de Paris? Le « maître » non sans doute, encore que chacun sache quelle importance en tout pays avaient alors les « maîtres » de Paris. Mais le « bachelier »! On le trouve peut-être ailleurs, mais il est parisien; « bachelier, dit Rajna, un titre transporté de la vie militaire et civile française, et *uniquement française*, aux institutions universitaires ». Nous sommes à Paris. Il n'y a pas de doute.

La scène est reproduite en toute vérité : le *maître* parle, le *bachelier* prépare ses armes en silence, repasse son savoir dans sa mémoire. Le maître *propose* la question ; comment? *Per approbarla* ; c'est un mot sur lequel Rajna disserte en philologue bien averti ; j'ai traduit : « pour la *présenter* », le mot est faible, mais exact ; *approbarla non terminala*, — la *présenter* avec ses arguments, ses preuves *pro et contra*, — la présenter, mais non conclure. C'est le candidat qui conclura. Le bachelier va commencer

ainsi : *Respondeo dicendum*. Voilà bien la forme connue de la discussion scolastique. Il faut se reporter à saint Thomas. Rien de plus certain. Le bon critique Debenedett s'écrie : « Après une preuve si nette et si claire, aucun doute ne subsiste. »

*
* *

En dirons-nous autant ? On peut encore assurément, si remarquable que soit le raisonnement, faire des réserves ; oui, il peut se faire que Dante ait recueilli de quelque témoin le récit minutieux d'une « tentatio » de bachelier et se soit appliqué à lui-même la description par comparaison. Cela peut se faire ; disons plutôt cela n'est pas de toute impossibilité. Mais combien la chose devient simple et plus vraisemblable si c'est Dante lui-même qui a fait appel à ses souvenirs personnels de l'examen terrestre, au moment où il se suppose soumis à l'examen céleste ! Je suis tenté d'aller même un peu plus loin ; qui sait si l'invention de l'examen théologique céleste n'a pas été suggérée à l'imagination réaliste du poète par l'image, présente à sa mémoire, de la *disputatio tentativa* de Paris ? Je me le demande.

Mais on réclamera peut-être encore un nouvel examen contradictoire sur le sens *universitaire*, exclusivement parisien, du mot : bachelier.

*
* *

Ce qui appuie singulièrement d'ailleurs le raisonnement de Pio Rajna, c'est le soin et le savoir avec lequel il a repris, étudié, commenté les textes qui rapportent le voyage à Paris et en particulier les passages divers de Boccace ; car Boccace y est revenu plus d'une fois. Et l'on observe chaque jour que ce conteur, encore qu'il écrive *ad narrandum, non ad probandum*, a gagné fort en autorité depuis quelque temps, et non sans raison.

Rajna est si certain de sa conclusion qu'il termine ainsi : « Il ne reste plus, selon moi, qu'une question, celle

du *quando?* » C'est qu'en effet le *quando* reste incertain et demanderait encore un long examen le jour où nous aurions pris notre parti de la réalité du voyage à Paris. Passerini opine pour 1308. Rajna propose 1310 ou le début de 1311. D'autres ont retardé encore la date. Je n'aborde pas la discussion. Il faut évidemment en principe fixer une date qui puisse entrer en connexion avec l'élection et la descente en Italie de l'empereur Henri VII.

Le séjour à Paris ne put être que bref. Rajna dit : « Les événements politiques reconduisirent vraisemblablement Dante en Italie plus vite qu'il n'avait compté. De Paris, il ne rapporta pas le titre de « maître », en supposant même qu'il ait aspiré, malgré son âge, à un titre formel. Mais il en rapporta assurément un accroissement de confiance en sa propre valeur. Je ne puis pas croire que Boccace ait insisté, seulement par conjecture, sur l'estime que Dante y acquit et la renommée qu'il laissa derrière lui. »

On voit combien la question gagne en importance.

Je l'ai résumée dans le dernier état où elle se présente¹. Sans rien décider encore, il faut reconnaître, je crois, que la balance penche vers l'affirmative.

1. Dans le troisième fascicule du *Bulletin du Jubilé*, la question du voyage à Paris est exposée complètement avec toute sa bibliographie par l'excellent érudit Alexandre Masseron.